Image not found or type unknown

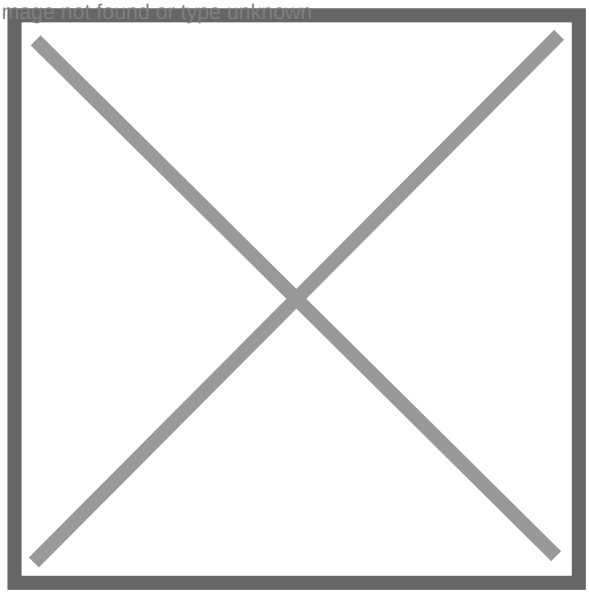

Non respect d'un contrat de prestations

Par **LECHEVALLIER**, le **27/10/2009** à **14:11**

Bonjour,
J'ai contracté par l'intermediaire du net le 14/09/09 ,auprès d'une entreprise de prestation de service (prise de rdv téléphonique). Celle ci m'a demandé le réglement avant prestation (mille neuf cent treize €). Je n'ai a ce jour recu aucun rdv malgré plusieurs relances. J'ai adressé une LR avec accusé de réception de mise en demeure le 13/10/09 de me fournir la prestation ou de me rembourser, qui est a ce jour resté sans réponse.Quel est la possibilite de recours a un prix raisonable compte tenu du montant du préjudice ?
Vous remerciant par avance de votre réponse,recevez mes meilleurs salutations.
D LECHEVALLIER
co gérant SARL CFB CONSEILS ENERGIES

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés